

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juin 2021

---

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

Rejeté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 1765

présenté par

M. Hetzel

à l'amendement n° 1041 de Mme Dubost

-----

### ARTICLE 4

À l'alinéa 30, substituer au mot :

« Celui »

les mots :

« L'homme ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est préférable de revenir à la version deuxième lecture de l'Assemblée.